CÂBLE DE RECHARGE T2 / T2



$T2 32 A 1P + N + T 3x6,0+1x0,5 mm^2 5 m$





Référence: T2C5M32A1P

Le cordon est le moyen par lequel la borne et le véhicule sont reliés et se compose d'une prise mobile pour le raccordement côté infrastructure, d'une prise mobile pour le côté véhicule, d'un câble de section et de polarité adéquates adapté à une utilisation mobile avec une résistance particulière aux conditions d'utilisation. Comparé au cas A (cordon attaché au véhicule) et au cas C (cordon attaché à la station) le cas B est le plus polyvalent car il est possible de réaliser la compatibilité entre les différentes normes présentes aujourd'hui dans le monde de l'international. Connexions.

DONNÉES TECHNIQUES

Descriptif synthétique — JEU DE CORDON

Degré de protection IP — IP44

Degré de protection ::

Courant nominal — 32 A

THERMOPLASTIQUE Remarques — T2 32 A 1P - T2 32 A 1P

Norme VE _____ Type 2 1P+N+T 32A 250 V~ 7 kW Prise EV ______ Type 21P+N+T 32 A 250 V~ Connecteur VE — Type 2 1P+N+T 32 A 250 V~

Section de câble — 3x6,0+1x0,5 mm²
Longueur de câble — 5 m

Normes applicables:

EN 62196-1 (2014)

[Norme européenne] Fiches, prises de courant et coupleurs de véhicules. Charge conductive des véhicules électriques.

Partie 1 : Recharge des véhicules électriques jusqu'à 250 A ac et 400 A dc

EN 62196-2 (2017)

[Norme européenne] Fiches, prises de courant et coupleurs de véhicules. Charge conductive des véhicules électriques.

Partie 2 : Exigences d'interchangeabilité dimensionnelle pour les accessoires de broche ca et de tube de contact

EN 50620 (2017)

[Norme européenne] Câbles électriques -Câbles de charge pour véhicules électriques

DIRECTIVE BASSE TENSION 2014/35/UE

[Directives européennes] Directive basse tension



